

# Du rapport de Développement Durable au rapport intégré ... vers un rapport de territoire ?

**Yann BABUT**

[yann.babut@nordpasdecalais.fr](mailto:yann.babut@nordpasdecalais.fr)

**Yves DESPEYROUX**

[yves.despeyroux@nordpasdecalais.fr](mailto:yves.despeyroux@nordpasdecalais.fr)

Jeudi 24 octobre 2013, ESCP - Europe



## Plan de l'intervention

- **D'hier à aujourd'hui**
  - Une prise de conscience
  - Une démarche morcelée
  - Aujourd'hui une démarche qui s'affirme
  - Les rapports de DD
- **Aujourd'hui en pensant à demain**
  - Une organisation du rapport plus lisible
  - La construction de l'outil de pilotage lié au DD
  - Les perspectives : ce qui reste à faire



## Hier, Une prise de conscience ...

### À cause de la restructuration importante de son économie

Une institution régionale devenue sensible aux questions d'environnement et de développement durable :

- Constatant le développement non durable du territoire,
- Grâce à des élus moteurs faire de cette faiblesse un terreau pour le développement de la région,



## ... qui entraîne des actions innovantes :

- Le Premier parc naturel régional de France : Scarpe Escaut en 1968
- Le Secrétariat Permanent à la Prévention des Pollutions Industrielles : S3PI, 1990
- Une politique de résorption des friches industrielles
- Création d'un pôle de compétences sites et sols pollués (1995)
- Des démarches de concertation innovantes : assises régionales pour l'emploi et le travail (1994), Conférence Permanente du Bassin Minier (1996), Assises de la citoyenneté (2000)...
- ...



## Une prise de conscience ...

avec une stratégie régionale intégrée vers le DD (2000)

pour transformer des actions ponctuelles en stratégie globale et cohérente :

- Axe 1 : Conforter la « méthode » développement durable
- Axe 2 : Intégrer le développement durable dans l'ensemble des politiques de l'Institution régionale
- Axe 3 : Accompagner les démarches innovantes de développement durable
- Axe 4 : Diffuser et viser l'appropriation du développement durable (création du CERDD)



## Une démarche cependant morcelée

Des ambitions guidées et confortées par l'évolution du contexte et de nouveaux cadres d'action



- Un Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire adopté en 2006 et actualisé en 2013 ;
- Agenda 21 régional : adopté en 2004, reconnu par le Ministère en 2008, renouvelé en 2011 ;
- Des notations extra financières (2005, 2007, 2012) ;
- Des rapports de DD (de 2008 à 2010) collectant des actions estampillées DD = **le DD, une politique à côté des autres.**
- ...

## Aujourd'hui : une démarche qui s'affirme

Toute l'action de la Région passée au crible du DD

- Le SRADDT comme cadre d'explicitation de la stratégie de la Région
- Une organisation d'appui au pilotage des politiques publiques où le RADD est un instantané de la mise en œuvre de cette stratégie régionale
- Mettre en place des conditions favorables pour une conditionnalité elle-même porteuse de DD ;
- Une démarche d'amélioration continue participative, motrice de changement interne et notamment d'explicitation des transversalités



## Les Rapports annuels de DD

- **Enjeux des Rapports annuels de DD** : nourrir l'évolution du développement régional, en aidant
  - Au pilotage de la politique régionale, favorisant la cohérence au regard du DD
  - À rendre plus lisible l'action de la Région en matière de DD
  - A analyser en transversalité la mise en œuvre des éléments du cadre de référence national DD
- **Statut** : les 2 premiers rapports (2008 & 2009) ont été présentés en séance plénière et les deux derniers (2010 & 2011) ont été votés.
- **Agenda 21 de l'Institution** : Le rapport DD 2012 rend compte de l'avancement de l'agenda 21 Région.





## Une organisation du rapport plus lisible

- Une articulation toujours en 2 parties, mais de nouvelles références :
  - « La Région animatrice et incitatrice » suivant les axes du SRADDT
  - « La Région responsable » (suivant les axes ISO 26 000)
- Une référence au cadre national du développement durable

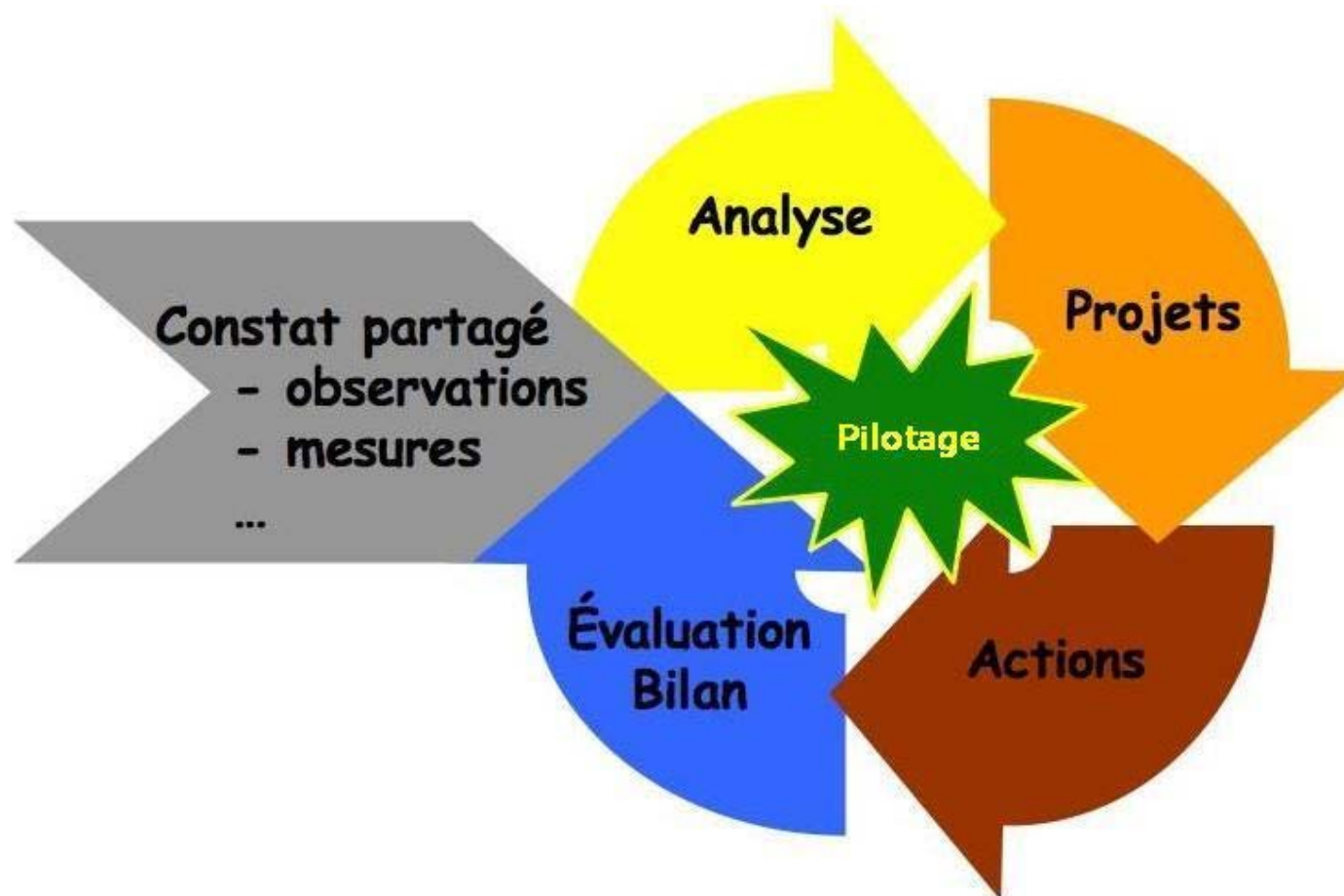
## Les principes & les finalités



- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- L'organisation du pilotage
- La participation des acteurs et des citoyens
- La transversalité des approches
- L'évaluation partagée
- La stratégie d'amélioration continue

**Le socle du pilotage lié au DD :**

**le cycle vertueux d'une politique publique**





## Déroulé du cycle : la chaîne de valeurs de l'action publique



**Le RADD vise à rendre compte des éléments constituant la chaîne de valeurs**

- depuis le contexte du territoire
- jusqu'à l'activité des services de la collectivité

## La chaîne de valeur : support du pilotage de la Région

### ■ 1<sup>er</sup> maillon : le contexte

- L'action régionale se nourrit d'indicateurs de contexte partagés au sein de l'ARF
- Ces indicateurs peuvent être territorialisés



### ■ 2<sup>ème</sup> Maillon : l'analyse du contexte

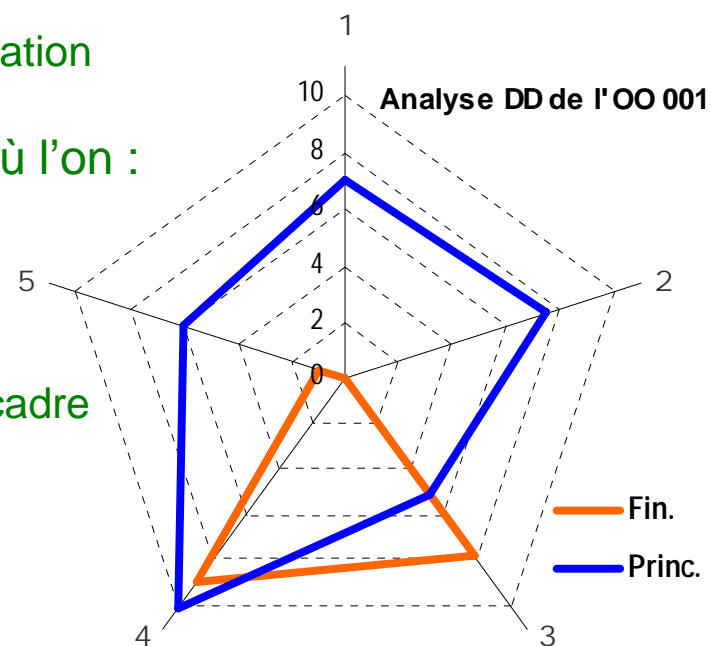
- L'analyse faite dans le cadre du CPER et du PO n'est pas assez explicitée auprès des acteurs du territoire

## La construction de l'outil de pilotage lié au DD

- 3<sup>ème</sup> Maillon : cadre d'orientation politique
  - Le SRADDT, co-produit, partageable entre les acteurs du territoire
  - les Schémas sectoriels
- 4<sup>ème</sup> maillon : les objectifs stratégiques
  - maillon sur la durée du mandat,
  - à améliorer en terme de définition, d'explicitation
- 5<sup>ème</sup> maillon : les objectifs opérationnels où l'on :
  - définit les dispositifs d'aide de la Région
  - évalue la mise en œuvre d'un DD



Des graphes polaires pour situer l'objectif dans le cadre DD, et dégager les axes des progrès, pistes d'amélioration...



## Les perspectives : ce qui reste à faire

- En interne, conforter le système d'information pour le reporting des activités, et favoriser ainsi le pilotage à partir de tableaux de bord sectoriels et transversaux, ...
  - Préparer l'articulation entre rapport DD et rapport financier
  - Intégrer l'ensemble des schémas de politiques publiques
  - Améliorer la forme pour une communication grand public
- Envisager la consolidation des rapports DD des acteurs du territoire dans des cadres de références partagés
  - Open data et inter-opérabilité
- Exprimer la contribution développement durable dans des cadres englobant (national, européen, ...)

